

Objectif opérationnel relatif à la science, à la technologie et aux connaissances

- Un soutien est apporté pour le suivi national de l'évolution des conditions biophysiques et socio-économiques et l'analyse de la vulnérabilité correspondante dans les pays touchés.
- Une base de référence est constituée à partir des données les plus fiables disponibles concernant l'évolution des conditions biophysiques et socio-économiques, et les approches scientifiques en la matière sont peu à peu harmonisées.
- Les facteurs biophysiques et socio-économiques et leurs interactions dans les zones touchées sont mieux connus, ce qui permet d'améliorer le processus décisionnel.
- Les interactions entre l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de la sécheresse et la remise en état des terres dégradées dans les zones touchées sont mieux connues, ce qui permet de mettre au point des outils d'aide à la décision.
- Des mécanismes efficaces de partage des connaissances, y compris les connaissances traditionnelles, sont en place aux niveaux mondial, régional, sous-régional et national pour aider les décideurs et les utilisateurs finals, notamment par le recensement et la mise en commun des meilleures pratiques et des exemples de réussite.
- Les réseaux et les établissements scientifiques et technologiques compétents dans les domaines de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse sont invités à apporter leur soutien pour la mise en œuvre de la Convention.

Comité de la science et de la technologie (CST)

... to sera renforcé de manière qu'il puisse évaluer les données scientifiques, techniques et socio-économiques concernant les causes et les conséquences de la désertification et de la dégradation des terres, rendre des avis à leur sujet et apporter un appui pour leur utilisation pratique, sur une base large, objective, ouverte et transparente, et il éclairera la prise de décision de la Conférence des Parties.

Comité de la science et de la technologie (CST)

Note à l'intention des scientifiques

Le Comité de la science et de la technologie doit devenir une autorité mondiale en matière de connaissances scientifiques et techniques relatives à la désertification, à la dégradation des terres et à l'atténuation des effets de la sécheresse.



Nations Unies

Convention sur la lutte contre la désertification

Hermann-Ehlers-Str. 10, 53173 Bonn, Allemagne
Tél.: (49-228) 815 2800 - Fax: (49-228) 815 2998/99
E-mail: secretariat@unccd.int - Site web: www.unccd.int



La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD)

La Convention, résultat du Sommet de Rio, organisé en 1992, a pour but de lutter contre la désertification et la dégradation des terres et d'atténuer les effets de la sécheresse tout en contribuant à un développement durable. La Convention, qui réunit des Parties représentant le monde entier, est de plus en plus considérée comme un instrument susceptible d'apporter une contribution durable à la réduction de la pauvreté et à d'autres objectifs en matière de développement.



La Stratégie (2008–2018)

Alors que la Convention avait plus de 10 ans d'existence, les Parties ont adopté un plan-cadre stratégique décennal, baptisé la Stratégie, lors de la huitième session de la Conférence des Parties, organisée en 2007, pour faire progresser la mise en œuvre de la Convention.

La Stratégie donne des indications quant aux meilleurs moyens de répondre aux grands impératifs de la Convention en matière de désertification et de dégradation des terres et de jeter des bases communes améliorées en vue de renforcer le partenariat qui lie l'ensemble des intervenants à propos des questions relatives aux sols et à la terre.

Rôle du Comité de la science et de la technologie

Le Comité de la science et de la technologie est un organe subsidiaire de la Convention ayant pour mission de donner des informations et des conseils en vue des décisions à prendre à propos des derniers développements des connaissances scientifiques et des questions technologiques se rapportant à la lutte contre la désertification, à la dégradation des terres et à l'atténuation des effets de la sécheresse. Le Comité se compose de représentants de gouvernements compétents dans les domaines pertinents. Dans le cadre de la Stratégie, les Parties confient au Comité un nouveau programme de travail et des priorités devant répondre avant tout à l'objectif opérationnel relatif à la science, à la technologie et aux connaissances.

Les scientifiques et le Comité

La Convention stipule clairement que les stratégies de lutte contre la désertification et la dégradation des terres et d'atténuation des effets de la sécheresse auront une efficacité maximale si elles sont fondées sur des observations systématiques et sur des connaissances scientifiques rigoureuses et si elles sont constamment réévaluées.

Les Parties ont désigné des correspondants pour la science et la technologie qui vont être chargés d'étayer scientifiquement la mise en œuvre de la Convention, notamment en élaborant et en appliquant des plans d'action nationaux et en assurant le suivi dans les pays touchés.

En outre, les Parties ont dressé une liste d'experts indépendants compétents et expérimentés dans les domaines pertinents. Les candidats sont proposés par les Parties, qui adoptent une approche intégrée de la Convention quant à la formulation de conseils sur la lutte contre la désertification et la dégradation des terres et sur l'atténuation des effets de la sécheresse.

Il convient de renforcer le rôle de la science. Pour s'acquitter de sa mission et engager des scientifiques dans le processus de la Convention, le Comité de la science et de la technologie compte établir un réseau mondial de recherche. Il recense actuellement les institutions, agences et autres organismes existants qui s'occupent des questions à l'ordre du jour.

La Stratégie exige du Comité qu'il dirige des systèmes de gestion des connaissances visant à améliorer le courtage d'informations scientifiques et techniques relatives aux sujets émergents.

À partir de maintenant, le Bureau du Comité va organiser toutes les sessions ordinaires du Comité essentiellement à la façon de conférences scientifiques et techniques.



Les enjeux à venir

La Stratégie offre un cadre permettant à la science de s'intégrer à l'action de lutte contre la désertification et la dégradation des terres. Le Comité a besoin d'un engagement ferme de la communauté scientifique pour élaborer une nouvelle approche réunissant scientifiques et décideurs afin de donner une orientation plus scientifique au processus de la Convention. Il est essentiel de renforcer le soutien scientifique accordé au Comité pour aborder les questions émergentes de la sécurité alimentaire, de l'évolution du climat et des migrations et pour contribuer aux objectifs du Millénaire pour le développement.